

Olivet, le 06 septembre 2016

Cher(e) Adhérent(e), Madame, Monsieur,

Face à cette moisson désastreuse et aux conséquences catastrophiques pour certains agriculteurs et leurs familles, le conseil d'administration Axéreal, réuni le 30 août, a décidé de mesures fortes :

- Une **contribution exceptionnelle de solidarité** de 8 millions d'euros versée en octobre aux adhérents et clients engagés à plus de 50 % avec le groupe Axéreal. Proportionnelle à l'activité de collecte et appro de l'exploitation, elle privilégiera les agriculteurs fidèles. Par exemple une exploitation céréalière de 160 ha travaillant 100% avec Axéreal recevra 2 400 euros.
- Une offre de financement des intrants 16/17 en partenariat avec les banques. Axéreal se charge du montage du dossier et permet aux agriculteurs munis d'un CCA, un coût proche de 0% d'intérêt.
- La mise en place d'une cellule d'accueil pour une écoute renforcée et personnalisée.
- La formalisation de 3 itinéraires culturaux prenant en compte les difficultés des exploitations : Stratégie Expression du Potentiel, Stratégie Eco-raisonnée, Stratégie Potentiel Limité.
- L'adaptation des offres commerciales : financement des semences avec la Convention Génétique Durable, tarification révisée pour les produits de protection des cultures, Axé Campagne étendue sur la fertilisation, offres de garanties pour se prémunir des aléas climatiques ...
- Le report des mises à jour de capital social.

Ces mesures humaines, techniques et financières sont possibles grâce à la solidité de notre modèle s'appuyant sur 2 piliers, l'agricole et la transformation, et aux bons résultats de l'ensemble des activités du Groupe au 30 juin 2016. Elles traduisent notre solidarité, fondement même de notre système coopératif.

Philippe de Raynal
Directeur Général Axéreal

Jean-François Loiseau
Président Axéreal